

ARRETE N° 2022-605
PORTANT ÉLECTION DU DIRECTEUR, DE LA DIRECTRICE
ADJOINTE DE RANG A ET DU DIRECTEUR ADJOINT DE RANG
B DE L'UFR DE PHILOSOPHIE

La Doyenne de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de Sorbonne Université ;

Vu les statuts de la Faculté des Lettres ;

Vu les statuts de l'UFR de philosophie ;

Vu les relevés de décisions du conseil de l'UFR de philosophie réuni les 31 mai 2022 et 13 juin 2022 ;

Considérant les courriers de démission des membres de la direction de l'UFR de philosophie ;

ARRÊTE

Article 1 :

Monsieur Jean-Baptiste RAUZY, professeur des universités, est élu directeur de l'UFR de philosophie à compter du 1^{er} septembre 2022 pour une durée de cinq ans.

Article 2 :

Madame Carole TALON-HUGON, professeure des universités, est élue directrice adjointe de rang A (responsable de la mention Master) de l'UFR de philosophie à compter du 1^{er} septembre 2022 et pour la durée de mandat du directeur de l'UFR.

Article 3 :

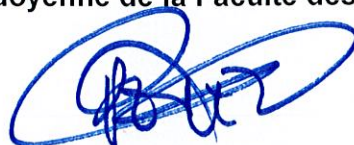
Monsieur Pascal LUDWIG, maître de conférences, est élu directeur adjoint de rang B (responsable de la mention Licence) de l'UFR de philosophie à compter du 1^{er} septembre 2022 et pour la durée de mandat du directeur de l'UFR.

Article 4 :

Madame la directrice générale de la Faculté des Lettres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 05 juillet 2022

La doyenne de la Faculté des Lettres



Béatrice PEREZ